

Marche-en-Famenne, le 23 août 2004



VILLE DE MARCHE-EN-FAMENNE
 Service Urbanisme
 boulevard du Midi 22
 B-6900 Marche-en-Famenne
 Tél. : 00 32 (0)84.32.70.27.
 Fax : 00 32 (0)84.32.70.33.
 E-mail : urbanisme@marche.be
 Web : <http://www.marche.be>

Approbation du Schéma de Structure Communal

AVIS A LA POPULATION

Le Collège des Bourgmestre et Echevins porte à la connaissance de la population de la commune de Marche-en-Famenne que **le projet de Schéma de structure communal** a été approuvé définitivement par le Conseil communal en séance du 7 juin 2004 et que, Monsieur le Ministre de l'Aménagement du territoire n'ayant pas annulé la décision du Conseil dans les délais qui lui étaient impartis, ledit Schéma de structure communal sera d'application le cinquième jour qui suit le jour de la publication du présent avis. (DONC LE 28/08/2004)

Le dossier complet relatif au schéma de structure communal peut être consulté **du 23 août au 6 septembre 2004** à l'administration communale, Service Urbanisme, boulevard du Midi 22 à 6900 Marche-en-Famenne **tous les jours ouvrables :**

- du lundi au jeudi de 8 à 12 heures et de 13 à 17 heures ;
- le vendredi de 8 à 12 heures et de 13 à 15 heures ;
- le samedi 4 septembre 2004 de 9 à 12 heures, au Service Population.

Le Secrétaire,

Art. 36 de la Loi Communale
 Architecte

PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,



Votre contact : Anne SCHMITZ
 Tél. : 00 32 (0)84.32.70.27. • E-mail : anne.schmitz@marche.be

L'avenir est en Marche